

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** compactline Paper Cartridge Type 110

**Code du produit:** 103050 CD

**Numéro index:**

Aucun des composants n'est compris.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / de la préparation** Révélateur pour photographique application

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

TETENAL 1847 GmbH

Schützenwall 31-35

D-22844 Norderstedt /Germany

Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296

www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

**Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger



GHS05



GHS07



GHS09

**Mention d'avertissement** Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diéthylène glycol

N- {2 - [(4-amino-3-méthylphényl) (éthyl) amino] éthyl} méthanesulfonamide (base de CD-3)

hydroxyde de potassium

#### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 1)

P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en avec doublure intérieure résistante à la corrosion.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

#### . 2.3 Autres dangers

#### . Résultats des évaluations PBT et vPvB

. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### . 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### . Composants dangereux:

CAS: 111-46-6	diéthylène glycol	25-50%
EINECS: 203-872-2	⚠ Acute Tox. 4, H302	
Numéro index: 603-140-00-6		
CAS: 584-08-7	carbonate de potassium	10-<25%
EINECS: 209-529-3	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
Reg.nr.: 01-2119532646-36		
CAS: 92-09-1	N- {2 - [(4-amino-3-méthylphényl) (éthyl) amino] éthyl}	1-5%
EINECS: 202-124-2	méthanesulfonamide (base de CD-3)	
Reg.nr.: 01-2120800406-66-0000	⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Sens. 1, H317	
CAS: 1310-58-3	hydroxyde de potassium	1-5%
EINECS: 215-181-3	⚠ Skin Corr. 1A, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302	
Numéro index: 019-002-00-8		
Reg.nr.: 01-2119487136-33		
CAS: 122-20-3	1,1',1"-nitrilotripropane-2-ol	1-5%
EINECS: 204-528-4	⚠ Eye Irrit. 2, H319	
Numéro index: 603-097-00-3		
Reg.nr.: 01-2119475482-34		
CAS: 3710-84-7	N,N-diéthylhydroxylamine	1-5%
EINECS: 223-055-4	⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335	
Reg.nr.: 01-2119962470-39		

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 2)

CAS: 60-00-4

EDTA (acide edetique)

1-5%

EINECS: 200-449-4

⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319

Numéro index: 607-429-00-8

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### . 4.1 Description des premiers secours

##### . Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

##### . Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

##### . Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

##### . Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

##### . Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche.

#### . 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### . 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### . 5.1 Moyens d'extinction

##### . Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

#### . 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (SO2)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

#### . 5.3 Conseils aux pompiers

##### . Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### . 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

#### . 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### . 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 3)

Assurer une aération suffisante.

#### . 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### . 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

### . Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

### . 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### . Stockage:

#### . Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

#### . Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

#### . Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre les effets de la lumière.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

recommander stockage de température: 5-30°C

### . 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### . Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

### . 8.1 Paramètres de contrôle

#### . Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

##### 1310-58-3 hydroxyde de potassium (1-5%)

VME (France) Valeur momentanée: 2 mg/m<sup>3</sup>

#### . DNEL

##### 111-46-6 diéthylène glycol

Dermique	Long-term - systemic - effects	43 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic effects (dynamique)	21 mg/kg bw/day (general population- Verbraucher)
Inhalatoire	Long-term - local - effects	60 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic effects	12 mg/m <sup>3</sup> (Consumer (Verbraucher))
	Long-term- systemics effects	44 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))

##### 1310-58-3 hydroxyde de potassium

Inhalatoire	Long-term - local - effects	1 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic effects	1 mg/m <sup>3</sup> (general population)

##### 3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

Oral	Long-term - systemic effects	0,13 mg/kg bw/day (Consumer (Verbraucher))
Dermique	Long-term - systemic - effects	0,26 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
	Akute- systemic - effects	4,7 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
Inhalatoire	Akute /short-term exposure - local effects	45,6 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Long-term exposure - local effects	3,65 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 4)

Long-term - local effects	0,65 mg/m <sup>3</sup> (general population- Verbraucher)
Akute - local systemics effects	2,92 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
Long-term - systemic-effects	3,65 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))

#### 60-00-4 EDTA (acide edetique)

Oral	Long-term - systemic effects	25 mg/kg bw/day (general population)
Inhalatoire	Akute /short-term exposure - local effects	2,5 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Long-term exposure - local effects	2,5 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Akute -local effects	1,5 mg/m <sup>3</sup> (Consumer (Verbraucher))
	Long-term - systemic effects	1,5 mg/m <sup>3</sup> (general population)
	Long-term - local effects	1,5 mg/m <sup>3</sup> (general population)
	Long-term - systemic-effects	1,5 mg/m <sup>3</sup> (-)

#### . PNEC

##### 111-46-6 diéthylène glycol

Aquatic compartment - freshwater	10 mg/l (-)
Aquatic compartment - marine water	1 mg/l (-)
Aquatic compartment -water,intermittent releases	10 mg/l (-)
Aquatic compartment -sediment in freshwater	20,9 mg/kg sed dw (-)
Terrestrial compartment -soil	1,53 mg/kg dw (-)
Sewage treatment plant (Abwasserreinigungsanlagen)	199,5 mg/l (-)

##### 3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

Aquatic compartment - freshwater	0,0082 mg/l (-)
Aquatic compartment - marine water	0,00082 mg/l (-)
Aquatic compartment -water,intermittent releases	0,082 mg/l (-)
Aquatic compartment -sediment in freshwater	0,0652 mg/kg sed dw (-)
Aquatic compartment -sediment in marine water	0,00652 mg/kg sed dw (-)
Terrestrial compartment -soil	0,0082 mg/kg dw (-)
Sewage treatment plant (Abwasserreinigungsanlagen)	10 mg/l (-)

#### 60-00-4 EDTA (acide edetique)

Aquatic compartment - freshwater	2,2 mg/l (-)
Aquatic compartment - marine water	0,22 mg/l (-)
Aquatic compartment -water,intermittent releases	1,2 mg/l (-)
Terrestrial compartment -soil	0,72 mg/kg dw (-)
Sewage treatment plant (Abwasserreinigungsanlagen)	43 mg/l (Aqua Intermittent)

#### . Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### . 8.2 Contrôles de l'exposition

##### . Equipement de protection individuel:

##### . Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

##### . Protection respiratoire:

- required at the appearance from fumes/vapours/aerosol. Filter ABEK
- En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Veiller à une aération suffisante.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 5)

#### . Protection des mains:



Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### . Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

#### . Temps de pénétration du matériau des gants

Type de gants épaisseur du revêtement temps de rupture

caoutchouc butyle:  $\geq 0,4\text{mm}$   $\geq 480\text{ min}$ caoutchouc nitrile:  $\geq 0,38\text{mm}$   $\geq 480\text{min}$ caoutchouc néoprène:  $\geq 0,65\text{mm}$   $\geq 240\text{min}$ 

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### . Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

#### . Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### . 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### . Indications générales

##### . Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Orange clair

. Odeur: Fruitée

. Seuil olfactif: Non déterminé.

. valeur du pH à 20 °C: 14,1

#### . Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 84 °C

. Point d'éclair Non applicable.

. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

. Température de décomposition: Non déterminé.

. Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

#### . Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 6)

. <b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
. <b>Densité à 20 °C:</b>	1,22 g/cm <sup>3</sup>
. <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
. <b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
. <b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.
. <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
. <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
. <b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
<b>Cinématique:</b>	Non déterminé.
. <b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Solvants organiques:</b>	36,2 %
<b>Eau:</b>	25-50 %
<b>VOC (CE)</b>	32,77 %
<b>Teneur en substances solides:</b>	0,0 %
. <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Réagit aux acides en formant du dioxyde de soufre.  
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:**  
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
Gaz/vapeurs irritants  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
  - . **Toxicité aiguë**  
Nocif en cas d'ingestion.
  - . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- 
- 111-46-6 diéthylène glycol**  
Oral LD50 12.565 mg/kg (rat)
- 584-08-7 carbonate de potassium**  
Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)
- 1310-58-3 hydroxyde de potassium**  
Oral LD50 333 mg/kg (rat)
- 122-20-3 1,1',1''-nitriлотripropane-2-ol**  
Oral LD50 ~4.000 mg/kg (rat)
- 3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine**  
Oral LD50 2.190 mg/kg (rat)

(suite page 8)



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 7)

Dermique LD50 1.300 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50 4 mg/l (rat)

**60-00-4 EDTA (acide edetique)**

Oral LD50 2.000-5.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50 6-5.000 mg/l (rat)

**. Effet primaire d'irritation:****. Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**. Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque des lésions oculaires graves.

**. Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**. Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Nocif

Corrosif

Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

**. Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)****. Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**. Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**. Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**. Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**. 12.1 Toxicité****. Toxicité aquatique:****111-46-6 diéthylène glycol**

EC50 24 mg/l (daphnia magna (Water flea))

LC50 96 mg/l (invertébrés)

**1310-58-3 hydroxyde de potassium**

LC50 96 mg/l (fish: Gambusia affinis)

24 mg/l (fish: Poecilia reticulata)

**122-20-3 1,1',1''-nitriлотripropane-2-ol**

LC50 96 mg/l (Leuciscus leuciscus (Karpfenfisch))

**3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine**

EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))

96 mg/l (fish: Pimephales promelas) (OECD 203)

LC50 96 mg/l (fish: Pimephales promelas)

**60-00-4 EDTA (acide edetique)**

EC50 24 mg/l (daphnia magna (Water flea))

48 mg/l (invertébrés)

**. 12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 8)

- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Effets écotoxiques:**
- . **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
 Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.  
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.  
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
 Toxique pour les organismes aquatiques.  
 Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.  
 Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**  
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Catalogue européen des déchets**  
 09 01 01\* bains de développement aqueux contenant un activateur
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>14.1 Numéro ONU</b></li> <li>. <b>ADR, IMDG, IATA</b></li> </ul>   | <p style="text-align: center;">UN3267</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b></li> <li>. <b>IMDG</b></li> <li>. <b>IATA</b></li> </ul>                       | <p>CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.<br/>(POTASSIUM HYDROXIDE, N-[2-[(4-amino-m-tolyl)ethylamino]ethyl]methanesulfonamide (CD-3 base)), MARINE POLLUTANT</p> <p>CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.<br/>(POTASSIUM HYDROXIDE)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b></li> <li>. <b>ADR</b></li> <li>. <b>Classe</b></li> <li>. <b>Étiquette</b></li> </ul> | <p>8 (C7) Matières corrosives.</p> <p>8</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>IMDG, IATA</b></li> <li>. <b>Class</b></li> <li>. <b>Label</b></li> </ul>  | <p>8 Matières corrosives.</p> <p>8</p>  |

(suite page 10)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 9)

. 14.4 Groupe d'emballage . ADR, IMDG, IATA	II
. 14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : N- {2 - [(4-amino-3-méthylphényl) (éthyl) amino] éthyl} méthanesulfonamide (base de CD-3)
. Marine Pollutant:	Oui
. Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
. Indice Kemler:	80
. No EMS:	F-A,S-B
. Segregation groups	Alkalis
. Stowage Category	B
. Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
. Segregation Code	SG35 Stow "separated from" SGG1-acids
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. Indications complémentaires de transport:	
-----	
. ADR	
. Quantités limitées (LQ)	1L
. Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
. Catégorie de transport	2
. Code de restriction en tunnels	E
-----	
. IMDG	
. Limited quantities (LQ)	1L
. Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
. "Règlement type" de l'ONU:	UN 3267 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE POTASSIUM), 8, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH
- . Directive 2012/18/UE
- . Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- . Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- . RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 11)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110**

(suite de la page 10)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les poumons et les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion et Respiration/Inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Contact:** E: sida@tetenal.com

#### Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

• **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit:** compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-A

**Code du produit:** 103050 BX-A

**Numéro index:**

Aucun des composants n'est compris.

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / de la préparation** Blanchiment fixage pour application photographique

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Producteur/fournisseur:**

TETENAL 1847 GmbH  
Schützenwall 31-35  
D-22844 Norderstedt /Germany  
Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296  
www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

**Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

**Pictogrammes de danger** néant

**Mention d'avertissement** néant

**Mentions de danger** néant

**Indications complémentaires:**

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

**2.3 Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

**Composants dangereux:**

CAS: 7631-90-5	bisulfite de sodium	10-<25%
----------------	---------------------	---------

EINECS: 231-548-0	⚠ Acute Tox. 4, H302	
-------------------	----------------------	--

Numéro index: 016-064-00-8

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Remarques générales:** Amener les sujets à l'air frais.

**Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 26.06.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-A**

(suite de la page 1)

- Veiller à l'apport d'air frais.
- . **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- . **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes(15 min), en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:**  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un appareil de protection respiratoire.  
Veiller à une aération suffisante.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun:**  
Ne pas stocker avec des acides.  
Ne pas stocker avec les aliments.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.  
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.  
recommander stockage de température: 5-30°C
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 26.06.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-A**

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**. 8.1 Paramètres de contrôle**

**. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**64-19-7 acide acétique (1-5%)**

VME Valeur momentanée: 25 mg/m<sup>3</sup>, 10 ppm

**. Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**. 8.2 Contrôles de l'exposition**

**. Equipement de protection individuel:**

**. Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**. Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire.

Veiller à une aération suffisante.

**. Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**. Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

**. Temps de pénétration du matériau des gants**

Type de gantes épaisseur du revêtement temps de rupture

caoutchouc butyle: ≥0,4mm ≥480 min

caoutchouc nitrile: ≥0,38mm ≥480min

caoutchouc néoprène: ≥0,65mm ≥240min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**. Protection des yeux: Lunettes de protection**

**. Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**. Indications générales**

**. Aspect:**

**Forme:** Liquide

**Couleur:** Jaune clair

**. Odeur:** Reconnaissable

**. Seuil olfactif:** Non déterminé.

**. valeur du pH à 20 °C:** ~5

**. Changement d'état**

**Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 26.06.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-A**

(suite de la page 3)

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b> >100 °C	
. <b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
. <b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
. <b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
. <b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
. <b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
. <b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
. <b>Densité à 20 °C:</b>	~1,3 g/cm <sup>3</sup>
. <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
. <b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
. <b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.
. <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
. <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
. <b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
<b>Cinématique:</b>	Non déterminé.
. <b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Eau:</b>	50-90 %
<b>Teneur en substances solides:</b>	0,0 %
. <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- 7631-90-5 bisulfite de sodium**
- Oral LD50 1.540 mg/kg (rat)
- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 26.06.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110 Bleach Fix BX-A

(suite de la page 4)

- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.  
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- . **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**  
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.
- . **Catalogue européen des déchets**  
09 01 05 bains de blanchiment et bains de blanchiment/fixation
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

FR

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 26.06.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-A**

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU	
. ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
. ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
. ADR, ADN, IMDG, IATA	
. Classe	néant
. 14.4 Groupe d'emballage	
. ADR, IMDG, IATA	néant
. 14.5 Dangers pour l'environnement:	
. Marine Polluant:	Non
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. "Règlement type" de l'ONU:	néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH
- . RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 65
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

. **Contact:** E: sida@tetenal.com

. **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

. \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit:** compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-B

**Code du produit:** 103050 BX-B

**Numéro index:**

Aucun des composants n'est compris.

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / de la préparation** Blanchiment fixage pour application photographique

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Producteur/fournisseur:**

TETENAL 1847 GmbH

Schützenwall 31-35

D-22844 Norderstedt /Germany

Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296

www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

**Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger**



GHS05

GHS07

**Mention d'avertissement** Danger

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide nitrique

acide succinique

**Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 3

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110 Bleach Fix BX-B

(suite de la page 1)

- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
 P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

- . **2.3 Autres dangers**
- . **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- . **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- . **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- . **Composants dangereux:**

CAS: 7697-37-2	acide nitrique	1-5%
EINECS: 231-714-2	☠ Acute Tox. 2, H330; ☠ Skin Corr. 1A, H314	
Numéro index: 007-004-00-1		
Reg.nr.: 01-2119487297-23		
CAS: 110-15-6	acide succinique	1-5%
EINECS: 203-740-4	☠ Eye Dam. 1, H318	
Reg.nr.: 01-2119896114-34		

- . **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des premiers secours**
- . **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- . **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- . **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- . **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- . **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Oxyde d'azote (NOx)  
Monoxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de soufre (SO2)

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 3

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-B**

(suite de la page 2)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

**. 5.3 Conseils aux pompiers**

**. Equipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

**. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

**. 6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

**. Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

**. 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**. Stockage:**

**. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.

**. Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

**. Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

recommander stockage de température: 5-30°C

**. 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**. 8.1 Paramètres de contrôle**

**. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**7697-37-2 acide nitrique (3-5%)**

VME (France) Valeur momentanée: 2,6 mg/m<sup>3</sup>, 1 ppm

IOELV (EU) Valeur momentanée: 2,6 mg/m<sup>3</sup>, 1 ppm

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 3

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110 Bleach Fix BX-B

(suite de la page 3)

**. DNEL****110-15-6 acide succinique**

Oral	Akute - systemic effects, general population	67 mg/kg bw/day (Consumer (Verbraucher))
	Long-term - systemic effects	43 mg/kg bw/day (Consumer (Verbraucher))
Dermique	Long-term - systemic - effects	43 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
	Akute - systemic effects	67 mg/kg bw/day (Consumer (Verbraucher))
	Akute- systemic - effects	67 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
Inhalatoire	Akute /short-term exposure - local effects	10 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Long-term exposure - local effects	10 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Akute -local effects	10 mg/m <sup>3</sup> (general population)
	Long-term - local effects	10 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Akute - local systemics effects	10 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic-effects	10 mg/m <sup>3</sup> (Worker (Arbeiter))
	Akute long-term effects, polutuion	10 mg/m <sup>3</sup> (Consumer (Verbraucher))

**. PNEC****110-15-6 acide succinique**

Aquatic compartment - freshwater	0,1 mg/l (-)
Aquatic compartment - marine water	0,01 mg/l (-)
Aquatic compartment -water,intermittent releases	1 mg/l (-)
Aquatic compartment -sediment in freshwater	0,079 mg/kg sed dw (-)

**. Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**. 8.2 Contrôles de l'exposition****. Equipement de protection individuel:****. Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**. Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Veiller à une aération suffisante.

**. Protection des mains:**

Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**. Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 3

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-B**

(suite de la page 4)

**. Temps de pénétration du matériau des gants**

Type de gantes épaisseur du revêtement temps de rupture

caoutchouc butyle:  $\geq 0,4\text{mm}$   $\geq 480\text{ min}$

caoutchouc nitrile:  $\geq 0,38\text{mm}$   $\geq 480\text{min}$

caoutchouc néoprène:  $\geq 0,65\text{mm}$   $\geq 240\text{min}$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**. Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

**. Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**. Indications générales**

**. Aspect:**

**Forme:** Liquide

**Couleur:** Brun foncé

**. Odeur:** Inodore

**. Seuil olfactif:** Non déterminé.

**. valeur du pH à 20 °C:** ~3

**. Changement d'état**

**Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.

**. Point d'éclair** Non applicable.

**. Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

**. Température de décomposition:** Non déterminé.

**. Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**. Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

**. Limites d'explosion:**

**Inférieure:** Non déterminé.

**Supérieure:** Non déterminé.

**. Pression de vapeur:** Non déterminé.

**. Densité à 20 °C:** ~1,2 g/cm<sup>3</sup>

**. Densité relative** Non déterminé.

**. Densité de vapeur:** Non déterminé.

**. Taux d'évaporation:** Non déterminé.

**. Solubilité dans/miscibilité avec  
l'eau:**

Entièrement miscible

**. Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

**. Viscosité:**

**Dynamique:** Non déterminé.

**Cinématique:** Non déterminé.

**. Teneur en solvants:**

**Eau:** 50-90 %

(suite page 6)



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 3

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-B**

(suite de la page 5)

<b>VOC (CE)</b>	0,00 %
<b>Teneur en substances solides:</b>	0,0 %
<b>. 9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Réagit aux acides en formant du dioxyde de soufre.  
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:**  
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
Gaz/vapeurs irritants  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë**  
Nocif par inhalation.
- . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- 7697-37-2 acide nitrique**  
Inhalatoire LC50 4 mg/l (rat)
- 110-15-6 acide succinique**  
Oral LD50 6.740 mg/kg (rat)  
Dermique LD50 6.740 mg/kg (rat)  
Inhalatoire LC50 1.284 mg/l (rat)
- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Provoque une irritation cutanée.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Provoque des lésions oculaires graves.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**  
Irritant  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- . **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 3

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-B**

(suite de la page 6)

**. Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**. 12.1 Toxicité**

**. Toxicité aquatique:**

**7697-37-2 acide nitrique**

LC50 96 mg/l (fish: Gambusia affinis)

96 mg/l (fish: Oncorhynchus mykiss)

**110-15-6 acide succinique**

EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))

**. 12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**. 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**. 12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**. Autres indications écologiques:**

**. Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

**. 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

**. PBT:** Non applicable.

**. vPvB:** Non applicable.

**. 12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**. 13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**. Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**. Catalogue européen des déchets**

09 01 05\* bains de blanchiment et bains de blanchiment/fixation

**. Emballages non nettoyés:**

**. Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**. Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**. 14.1 Numéro ONU**

**. ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

**. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**. ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

**. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**. ADR, ADN, IMDG, IATA**

**. Classe** néant

**. 14.4 Groupe d'emballage**

**. ADR, IMDG, IATA** néant

**. 14.5 Dangers pour l'environnement:**

**. Marine Polluant:** Non

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 3

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110  
Bleach Fix BX-B**

(suite de la page 7)

- |   |                 |
|---|-----------------|
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur                                  | Non applicable. |
| . 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| . "Règlement type" de l'ONU:  | néant           |

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH
- . RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### . Phrases importantes

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H330 Mortel par inhalation.

. **Contact:** E: sida@tetenal.com

#### . Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
- Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

. \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### . 1.1 Identificateur de produit

. **Nom du produit:** compactline Paper Cartridge Type 110

. **Code du produit:** 103050 STAB

. **No CAS:**  
7732-18-5

. **Numéro CE:**  
231-791-2

. **Numéro index:**

Aucun des composants n'est compris.

### . 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **Emploi de la substance / de la préparation** Bain de stabilisateur pour applicaton photographique

### . 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### . **Producteur/fournisseur:**

TETENAL 1847 GmbH  
Schützenwall 31-35  
D-22844 Norderstedt /Germany  
Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296  
www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

. **Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

#### . 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### . 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### . **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Sens. 1      H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### . 2.2 Éléments d'étiquetage

#### . **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

#### . **Pictogrammes de danger**



GHS07

. **Mention d'avertissement** Attention

#### . **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

#### . **Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### . **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 1)

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

**. Indications complémentaires:**

Contient des produits biocides: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

**. 2.3 Autres dangers**

**. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**. 3.1 Caractérisation chimique: Substances**

**. No CAS Désignation**

7732-18-5 eaux

**. Code(s) d'identification**

. **Numéro CE:** 231-791-2

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

**. Composants dangereux:**

CAS: 55965-84-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; <1%
Numéro CE: 611-341-5	2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)
Numéro index: 613-167-00-5	☠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; ☠ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); ⚠ Skin Sens. 1A, H317

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

**. 4.1 Description des premiers secours**

. **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

**. Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

. **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**. Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

. **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

. **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**. 5.1 Moyens d'extinction**

. **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

**. 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (SO2)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110**

(suite de la page 2)

### . 5.3 Conseils aux pompiers

. **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### . 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

### . 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### . 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

### . 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### . 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

. **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### . 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### . Stockage:

. **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.

#### . Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

#### . Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

recommander stockage de température: 5-30°C

. **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### . Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

### . 8.1 Paramètres de contrôle

. **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant

### . Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### . 8.2 Contrôles de l'exposition

#### . Équipement de protection individuel:

#### . Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 3)

#### . Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Veiller à une aération suffisante.

#### . Protection des mains:



Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### . Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

#### . Temps de pénétration du matériau des gants

Type de gantes épaisseur du revêtement temps de rupture

caoutchouc butyle:  $\geq 0,4\text{mm}$   $\geq 480\text{ min}$

caoutchouc nitrile:  $\geq 0,38\text{mm}$   $\geq 480\text{min}$

caoutchouc néoprène:  $\geq 0,65\text{mm}$   $\geq 240\text{min}$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### . Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

#### . Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### . 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### . Indications générales

##### . Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

. Odeur: Reconnaissable

. Seuil olfactif: Non déterminé.

. valeur du pH à 20 °C: 3

#### . Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: 0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >100 °C

. Point d'éclair Non applicable.

. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

. Température de décomposition: Non déterminé.

. Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110**

(suite de la page 4)

. <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
. <b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
. <b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
. <b>Densité à 20 °C:</b>	1 g/cm <sup>3</sup>
. <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
. <b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
. <b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.
. <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
. <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
. <b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique à 20 °C:</b>	0,952 mPas
<b>Cinématique:</b>	Non déterminé.
<b>Solvants organiques:</b>	0,2 %
<b>Eau:</b>	98-100 %
<b>Teneur en substances solides:</b>	0,0 %
. <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:**  
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
Gaz/vapeurs irritants  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**  
**55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)**  
Oral LD50 472 mg/kg (rat)  
Dermique LD50 >1.000 mg/kg (rat)  
Inhalatoire LC50 4 mg/l (rat)
- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

### Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110

(suite de la page 5)

- . **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:  
Irritant
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- . **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:**  
**55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)**  
EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))  
96 mg/l (rbf)
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Catalogue européen des déchets**  
09 01 99 déchets non spécifiés ailleurs
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- . **14.1 Numéro ONU**
- . **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110**

(suite de la page 6)

. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU . ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport . ADR, ADN, IMDG, IATA . Classe	néant
. 14.4 Groupe d'emballage . ADR, IMDG, IATA	néant
. 14.5 Dangers pour l'environnement: . Marine Pollutant:	Non
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. "Règlement type" de l'ONU:	néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Éléments d'étiquetage SGH
- . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- . 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### . Phrases importantes

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H330 Mortel par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. **Contact:** E: sida@tetenal.com

#### . Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
- Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2019

numero de version: 4

Révision: 30.08.2019

**Nom du produit: compactline Paper Cartridge Type 110**

(suite de la page 7)

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

**. \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR